

COMMUNE DE DESAIGNES (Ardèche)

Avis de mise à disposition du projet de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Vu le Code de l'Urbanisme, articles L 153-45 et L 153-47 notamment ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2017-41 du 29 juin 2017,

Monsieur le Maire de DESAIGNES (Ardèche) informe qu'une mise à disposition du public relative au projet de première modification simplifiée du "Plan Local d'Urbanisme" (PLU) de DESAIGNES sera ouverte du lundi 4 septembre 2017 au vendredi 6 octobre 2017 inclus.

Ce projet de modification simplifiée a pour objet de modifier les marges de recul concernant les RD533 et RD228. De ce fait, le plan de zonage et le règlement du PLU seront modifiés en conséquence.

Le dossier de projet de modification simplifiée du PLU et l'exposé de ses motifs, ainsi que les avis éventuels des personnes publiques associées (consultables sur le site internet de la commune www.desaignes.fr) seront mis à la disposition du public comme suit :

Mairie de DESAIGNES – Place de la Mairie – 07570 DESAIGNES

aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- les mercredi et vendredi matin de 9h00 à 12h,
- le samedi matin de 9h00 à 11h00.

Un registre permettant au public de consigner ses observations sera ouvert à la Mairie de DESAIGNES.

Le Maire,
Marc BARD.